

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 770

Artikel: La femme à l'Union interparlementaire : (suite de la 1re page)

Autor: Robinet de Cléry, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représentantes de Gde-Bretagne, de Suède, du Danemark, d'Autriche et de Suisse, de même que des observatrices de Hollande et de Belgique étaient présentes, toutes animées du bel esprit fraternel qui unit les membres des organisations féminines internationales.

Après le voyage à travers les ruines des villes bombardées, c'était comme un rêve d'arriver à Bad Pyrmont dans la clarté incertaine d'un brouillard matinal. Dans cette petite ville d'eau de quelque 3000 habitants, rien n'a changé depuis près d'un demi-siècle. La grand-place s'appelle toujours Kaiserplatz, et en son milieu un monument à la gloire de Bismarck y figure encore des guerriers en casque à pointe déployant des drapeaux de bronze ! Les hôtels sont plutôt des maisons privées où les meubles laqués blancs du style fin de siècle, voisinent avec de fort belles pièces anciennes et des trophées de chasse. Entourant un grand parc où se donnent des concerts, les bâtiments du Casino offrent tous les locaux nécessaires à un congrès. Dans la grande salle du théâtre où la croix ancrée de la ville a remplacé la croix gammée, 600 femmes venues de toutes les parties de l'Allemagne occidentale se rencontrèrent et au cours de deux journées de travail assidu organisèrent la nouvelle et puissante association qui portera le nom de « Deutscher Frauenring ». Il se subdivisera en groupes locaux, et en commissions de travail, selon le modèle des autres conseils nationaux affiliés au C.I.F.

Le congrès débuta par des messages apportés par les représentantes des 16 Länder, puis vinrent les discours de bienvenue des magistrats délégués par l'Etat de Hanovre et par la ville de Pyrmont. L'élection du comité, qui aura la lourde charge de diriger les destinées du Frauenring, avait été bien préparée et se fit dans le meilleur esprit de service. Les femmes qui en font partie sont les unes des représentantes de la génération d'avant l'hitlérisme, parmi elles, Frau von Zahn-Harnack, qui fut la dernière présidente du Conseil des Femmes Allemandes, d'autres sont plus jeunes mais déjà expérimentées dans leur travail. La présidente est bien entendu Frau Bähnisch, qui remplit les fonctions de présidente du gouvernement de Hanovre et qui a tous les caractères (sans oublier la bonne grâce) du chef. Dans son discours-programme très remarquable, elle recommanda aux membres du Ring, de toujours travailler avec un *coeur intelligent*. Les présidentes de commissions, sitôt leur élection faite, parlèrent de leurs projets. Pour les étrangères ces exposés furent la révélation des principaux problèmes qui préoccupent aujourd'hui les femmes allemandes. Mentionnons seulement le grand désir de voir le pays unifié, et les différences entre les zones s'effacer. Les réfugiés, qui sont 12 millions dans l'est et le nord, constituent une charge écrasante pour la zone occidentale ruinée par la guerre. Dans beaucoup d'endroits la population a doublé, et les possibilités de loger, de vêtir et nourrir ces malheureux sont nulles. Certains d'entr'eux meurent littéralement de faim, il y a de nombreux suicides, et chaque jour leur nombre s'accroît des fugitifs venant de la zone sous contrôle soviétique. L'O.I.R. ignore ces malheureux parce qu'ils ne sont pas des personnes déplacées par la guerre. Seules les organisations

Vote féminin - Referendum - Nos activités tribourgeoises Un député courageux

Un article fort judicieux paru récemment dans « La Suisse » a mis en lumière les deux raisons qui jusqu'ici ont empêché la femme suisse d'obtenir le droit de vote.

Nous n'avons pas eu la guerre et nous avons le referendum. C'est en effet à la suite de grands événements politiques que, en France par exemple, le droit de vote féminin a été décidé. Les électeurs n'ont pas été consultés. Si le même fait se produisait en Suisse, un referendum pourrait exiger le vote de cette loi, ce qui remettrait tout en question.

Or, il se passe ceci, que dans le canton de Vaud, où comme on le sait — et comme on s'en félicite — le droit de vote en matière communale et l'éligibilité des femmes aux fonctions de greffier, tuteur, juge, etc. sont en train d'être fait acquis, un homme de loi très compétent n'affirme qu'un referendum n'est pas à craindre. Voilà qui est très encourageant ; mais il y a mieux : la motion favorable à cette participation féminine émane d'un député de la campagne, de cette belle campagne vaudoise, fertile, ondulée et verdoyante qu'on appelle « le gros de Vaud ».

Ce qui prouve bien que les activités que la femme réclame dans la vie publique de son pays ne sont point le résultat des utopies de « bas bleu » comme on le prétend trop souvent, mais une nécessité de bon sens, sortie de l'expérience de la vie et du domaine pratique.

* * *

Notre petit groupe tribourgeois, encore un peu timide, ne reste pas inactif. Sous la main ferme et douce d'une présidente active et dévouée, il se tient au courant de ce qui se passe dans les autres cantons et constate avec joie les progrès réalisés au Canton de Vaud, en Valais (où plusieurs conseillers d'Etat sont favorables au vote féminin) au Canton de Berne, où les puissantes associations de paysannes révèlent une activité des plus intéres-

santes, et qui pourraient bien être le nid où se couve le suffrage féminin.

Par ailleurs nos membres ont donné d'intéressantes causeries : l'assistance sociale en Belgique, considérations sur le vote de la Française, l'éducation des enfants à la campagne, Mme Curie, l'œuvre de la duchesse Colonna (sculpteur Marcello). Nos moyens ne nous permettent pas encore de faire venir des conférencières de marque, mais ces petites causeries entre nous, laissent la porte ouverte à des discussions toujours intéressantes.

Des motifs encore obscurs empêchent les membres du corps enseignant de se joindre à notre groupement. C'est à mon avis beaucoup plus une méconnaissance de certaines questions sociales qu'une opposition de système. Il n'y a donc pas lieu de s'en alarmer pour le moment. Les patronages organisent des réunions de femmes où beaucoup de questions sont présentées et discutées, ce qui est une activité un peu parallèle à la nôtre et qui, en somme, mûrit le fruit de l'autre côté.

* * *

L'appel de M. le conseiller fédéral Kobelt aux femmes suisses pour le service complémentaire a été très entendu... mais on peut déplorer qu'à l'heure où le service ménager n'a plus en Suisse que de très rares représentantes et où des femmes âgées, malades, ne trouvent que si peu d'aide pour des soins et des travaux indispensables, on persuade les jeunes filles que la meilleure façon pour elles de servir la patrie est de s'enrôler dans les services complémentaires de l'armée... Une réponse excellente a été donnée à cette proclamation, par lettre ouverte aux autorités fédérales, par l'Association pour le suffrage féminin, lettre qui mériterait d'être publiée dans tous les journaux.

X X

* Parue en première page de notre numéro du 8 octobre 1949.

sir de vraie démocratie. Aidons avec notre « cœur intelligent » nos voisines du nord à réaliser le programme qu'elles se sont donné pour tâche. Avec elles et avec toutes les femmes européennes travaillons à établir la paix.

Octobre 1949 Dr Renée Girod.

La Femme à l'Union Interparlementaire (Suite de la 1re page)

de femmes contraintes par les circonstances économiques ou autres de travailler hors de leur foyer, ainsi que les enfants qu'il est souhaitable de protéger contre les dangers de la rue et que ces institutions, quelle que soit la méthode de leur financement, soient soumises à un contrôle de l'Etat ;

5. Qu'un enseignement scolaire élémentaire de puériculture soit donné à toutes les jeunes filles et que les bonnes ou nurses soient pourvues, d'un certificat d'aptitude professionnelle ; en outre, afin d'assurer une meilleure protection des enfants, il soit organisé, dans toutes les écoles, aux différents degrés, la préparation des jeunes gens des deux sexes à leurs tâches familiales.

II. Afin d'aider les mères à donner à leurs enfants le plus possible de santé et de vigueur, la Conférence demande à l'Organisa-

Monsieur J.-D. Reelfs

M. J.-D. Reelfs qui est décédé à la fin de l'été, était bien connu dans les milieux du Cartel d'hygiène sociale et morale. Il fut un des membres fondateurs du Cartel genevois aux côtés d'Emilie Gourd et le dévoué trésorier du comité pendant de nombreuses années.

Venu de Hollande, son pays d'origine, pour étudier la théologie, il était à Genève depuis 1908. Secrétaire de la Fédération abolitionniste de 1915 à 1938, il organisa six congrès internationaux et visita de nombreux pays pour y semer les idées abolitionnistes et établir des relations avec la Fédération internationale. Il fit ainsi plusieurs voyages dans les pays de l'est européen et dans les Balkans, où la Fédération était alors peu connue.

Il avait une grande connaissance des problèmes de la prostitution et de la traite. Il publia diverses brochures dont l'une « La traite des femmes et des enfants et la maison de tolérance » écrite dans un style alerte et clair est une lecture très instructive.

Défenseur de l'unité de la Morale, il était un féministe convaincu. Il attachait beaucoup d'importance à la question des salaires féminins ; il y a quelques années il proposait au Cartel, comme sujet de conférence pour l'une de ses séances, la question du travail à domicile.

Il s'était beaucoup intéressé à la création, par le Cartel genevois, du Foyer d'accueil pour prostituées dont il gère les comptes avec beaucoup de sollicitude.

La cause abolitionniste et le féminisme et singulièrement le Cartel genevois H. S. M. perdent en M. Reelfs un fidèle collaborateur, documenté, objectif et dont les convictions solides étaient un appui certain.

Dr M. Schaezel.

* On peut se procurer cette brochure à la Fédération abolitionniste internationale, quai Wilson 37.

tion mondiale de la santé de réunir et de mettre à la disposition des gouvernements la documentation la plus complète au sujet des régimes alimentaires propres à répondre aux besoins des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants en bas âge.

La Conférence signale aux parlements combien il est important que les marchandes correspondent à ces régimes alimentaires puissent être mises à la disposition même des familles les plus pauvres à des prix abordables pour elles, qu'aucune taxe, ni redevance, ni droit d'accise ou de douane ne soient perçus sur le lait et les autres aliments spéciaux pour enfants ; que, en cas de pénurie nationale, les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que leurs enfants en bas âge, de même que les malades, jouissent d'une priorité pour la distribution du lait.

Mme Poinso-Chappuis, ancien ministre (France), et Mme Blume-Grégoire (Belgique), sans parler de Mmes Federici (Italie) et Linsström (Suède), et plusieurs autres encore, ont pris une part éminente à l'élaboration de ce texte. L'organisation de l'Union interparlementaire ayant toujours été celle d'une institution d'avant-garde, la résolution dont il s'agit va très loin dans le sens du progrès social.

Il est permis de se demander si, sans la participation, à cette Conférence, de femmes parlementaires d'une grande expérience, pleines d'énergie et d'enthousiasme, le même résultat aurait pu être atteint. C'est extrêmement peu probable.

A. Robinet de Cléry.

La Société des Samaritains de Genève a 60 ans

Au moment où la Société des Samaritains de Genève fête le soixantième anniversaire de sa fondation, il me paraît intéressant de rappeler, dans ce journal, l'activité utile et bienfaisante exercée par les femmes dans ce groupement.

Le premier cours de soins d'urgence fut donné à Genève par le Dr Wyss, du 9 juin au 23 juillet 1889 aux Casernes. En 1890 le Dr Wyss donna six nouveaux cours, trois pour les messieurs, trois pour les dames. (Ces cours ont été suivis par 430 dames !). Dès lors, la Société des Samaritains de Genève régulièrement constituée se divise en deux sections, une de messieurs, une de dames. La section de dames se fit tout de suite remarquer par son entrain et par l'activité de son comité, sous la présidence de Mme Ernest Martin-Rilliet, créant de petits postes de secours dans les églises, les écoles, les lieux de réunions. Aujourd'hui encore des boîtes de

secours sont déposées par la société dans presque toutes les écoles du canton, soit une cinquantaine de « petites postes » entretenus et visités régulièrement par les samaritaines.

Dans les premiers temps on faisait surtout des exercices en plein air. En 1898, Mme Jules Roux donna la première tente-abri fort appréciée pour les services à la campagne. La section des dames créa un groupe d'ambulancières qui actuellement est encore le plus actif et sur lequel repose la bonne marche du dispensaire et de la plupart des services de la société.

Pendant les deux guerres mondiales, les samaritaines déployèrent une grande activité.

Dès le début de la guerre 14-18, plusieurs ambulancières travaillèrent en France dans les hôpitaux. A Genève, activité intense : à la gare au passage des trains de grands blessés, à la rue de Berne, où défilent les terminables cortèges des rapatriés et des évacués des départements du nord de la France. Le service sanitaire est assuré par les samaritaines et samaritains. Une infirmerie est installée dans les sous-sols d'une école et là, des soins sont donnés dans des conditions difficiles à des populations entières. Défilé lamentable et inoubliable.

Pendant les terribles épidémies de grippe, nous trouvons les samaritaines à l'Hôpital cantonal, puis à l'Hôpital temporaire installé à la Caserne.

Lors de la dernière guerre ce sont surtout les convois d'enfants qui réclamèrent la présence et le dévouement des samaritaines. Là encore elles doivent seconder les médecins pour la visite sanitaire. Les enfants ont défilé par milliers : français, belges, autrichiens, suisses venant de l'étranger, etc., chacun devant passer la visite sanitaire. Cela représente des heures et des heures de présence et de nombreuses veilles. Il faut aussi des convois pour accompagner les enfants à destination. A côté de cela, les services réguliers de la société doivent être maintenus : dispensaire, soins à domicile, office sanitaire (prêt d'objets sanitaires à des malades) sans oublier bien des heures de présence à l'Hôpital et dans les policliniques. N'oublions pas non plus la garde sanitaire dans les abris, pendant les alertes, où samaritains et samaritaines devaient se rendre lorsque retentissaient les sirènes, presque toujours la nuit.

Tâche modeste, sans doute, accomplie sans bruit, avec continuité, par un personnel bénévole qui donne ses heures de liberté, souvent après une journée fatigante. C'est le mérite de la société des samaritains d'offrir à chacun la possibilité de faire quelque chose pour son prochain. Beaucoup plus de gens qu'on ne pense ont la vocation de soigner les malades, mais leurs devoirs de familles, leur santé peut-être, les empêchent de faire des études de gardes-malades. A côté des infirmières

professionnelles, il y a place pour un personnel bénévole, surtout en temps d'épidémie et de calamités comme les guerres. Mais pour être prêt à l'heure du danger, il faut se préparer en tout temps. De là, la nécessité des cours annuels, du dispensaire école, du travail par équipe, de la formation de cadres et de la discipline exigée, afin que chacun soit prêt à prendre au moment voulu la place qui lui est désignée. Excellente école pour les femmes !

En ces jours anniversaires où la Société des Samaritains de Genève tourne ses regards vers le passé pour fêter son soixantième, ayons une pensée de gratitude pour ceux et celles qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur cœur pour venir en aide à notre population et à bien des victimes de la guerre.

E. T.

45 professeurs
méthode nouvelle
programmes
individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

DACTYLE-OFFICE
Odette PERNET
LAUSANNE Téléphone 4.01.25 St-Paul 14
TOUS TRAVAUX A PRIX MODÉRÉS